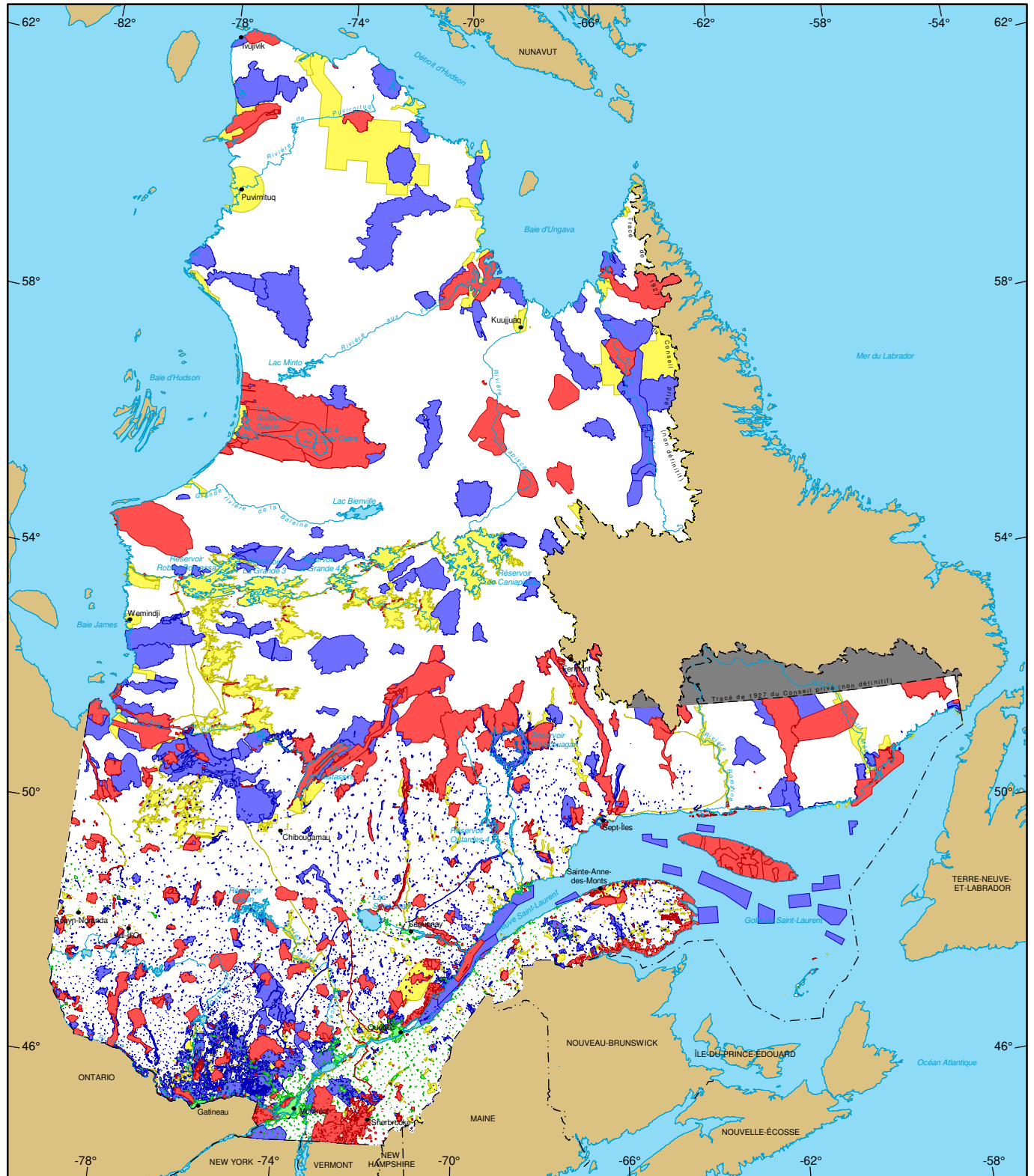


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure
Exploration interdite
20 974 396 ha ■ Majeure
Périmètre urbanisé
451 519 ha ■ Majeure
Territoire suspendu temporairement
26 647 633 ha | <ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure
Soustraction, Arrêté en
Conseil
2 897 400 ha ■ Mineure
Exploration possible
sous conditions
12 425 445 ha |
|--|--|

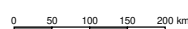
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MRNF, 2023
Référence cartographique, MRNF, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 4 décembre 2023

**Ressources naturelles
et Forêts**

Québec

